

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6747>



MUTATIONS INTER 2025 : le SNES-FSU à vos côtés

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Mutations 2025 -

Mutations
2025
snes

Date de mise en ligne : vendredi 8 novembre 2024

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les demandes de mutations inter-académiques seront à saisir du 6 novembre 2024 à midi au 27 novembre 2024 à midi.

Malgré la loi de transformation de la Fonction publique, le SNES-FSU garde l'expertise de vérification de votre projet de mutation pour les collègues qui le sollicitent.

En effet, une demande de mutation est parfois complexe : le calcul du barème, la stratégie à adopter, les postes spécifiques nationaux... Des vœux mal formulés peuvent avoir des conséquences non négligeables sur la vie personnelle, d'autant plus que la suppression des postes rend les mutations plus compliquées.

Pour ne pas rester seul.e, le SNES-FSU est à vos côtés pour vous informer des règles édictées par le Ministère. Des rendez-vous personnalisés seront possibles dès le 6 novembre.

Contactez la section académique du SNES-FSU Dijon [par mail](#) de préférence en précisant vos disponibilités. Un commissaire paritaire en charge des mutations vous proposera un rendez-vous personnalisé. Les collègues syndiqués seront priorités dans le planning des rendez-vous.

Un dispositif spécifique est mis en place pour les collègues stagiaires : [cliquer ici pour consulter le dispositif](#).

Certaines sections départementales organisent, par ailleurs une réunion d'informations sur le mouvement inter 2025 (consulter les pages départementales).

N'hésitez pas à vous tourner vers le SNES-FSU pour bénéficier de conseils et d'informations détaillées.